



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

COORDINATION NATIONALE DU PROGRAMME DE LUTTE ANTIÉROSIVE

Unité de coordination du Programme de Lutte Antiérosive III – Extension
(BMZ financement N° 2014 67 778)

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR SOUMISSION CACHETÉE

Le Programme de Lutte Anti-Erosive III informe le public de la mise en vente de quatorze (14) matériels roulants dédouanés à partir du vendredi **02 août 2019**, il sera procédé au bureau de l'Unité de Coordination du Programme de Lutte antiérosive III (PLAE III), **Lot II N 53 AF Analamahitsy Tanàna, ANTANANARIVO**.

Les matériels roulants mis en vente se listent comme suit :

- 01 voiture TOYOTA – LAND CRUISER – HZJ105L- « Diesel » : 45 675 000 Ariary ;
- 01 voiture MITSUBISHI – L200-DID- « Diesel » : 25 375 000 Ariary ;
- 01 Voiture VOLKSWAGEN – JETTA 5 –« Essence » : 40 177 000 Ariary ;
- 11 motos – PETER MOTORS : 739 000 Ariary – 1 343 000 Ariary.

Cette vente aux enchères publique s'effectue par soumission cachetée de l'offre de prix.

Les formalités et conditions de mise en vente des matériels sont disponibles sur affichage au bureau de l'Unité de Coordination PLAE III, ou consultable sur le site web du PLAE <https://plae.mg/>, ou sur demande par email au plae.uc@gmail.com.

A Antananarivo, le 01 août 2019

PROGRAMME DE LUTTE
ANTI ÉROSIVE III
UNITE DE COORDINATION

Michael GLUECKERT
Conseiller Technique Principal